

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 juin 2023, s'est réuni le 29 juin 2023, à 18h00, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Lucile BOICHOT
 ARZON : Roland TABART
 BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
 BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
 COLPO : Freddy JAHIER
 ELVEN : Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
 GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR (arrivée à 18h10)
 ILE D'ARZ : Jean LOISEAU
 LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
 LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI
 LE BONO : Yves DREVES (arrivée à 18h10)
 LE HEZO : Guy DERBOIS
 LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE
 MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
 PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE (arrivée à 18h15)
 PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER
 PLOEREN : Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
 PLOUGOUMELAN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
 SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD
 SAINT-AVE : Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
 ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
 SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT
 SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI
 SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
 SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
 THEIX-NOYALO : Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
 TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
 TREFFLEAN : Claude LE JALLE
 VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Monique JEAN - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE (arrivée à 18h50) - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Patrice KERMORVANT - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à Hortense LE PAPE
 ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
 GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
 ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
 LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO
 LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Freddy JAHIER
 MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
 MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
 PLESCOP : Pierre LE RAY a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
 PLOEREN : Gilbert LORHO a donné pouvoir à Sylvie LASTENNET
 SAINT-AVE : Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
 SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Bernard RIBAUD
 SARZEAU : David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
 Dominique VANARD a donné pouvoir à Alain LAYEC
 Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE
 SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
 THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE a donné pouvoir à Danielle CATREVAUX

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230629-230629_DEL62-DE

VANNES

: Christine PENHOUEU a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE
Michel GILLET a donné pouvoir à Monique JEAN
Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Olivier LE BRUN (jusqu'à son décès)
Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN
Armelle MANCHEC a donné pouvoir à Virginie TALMON
Jean- Pierre RIVERY a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT
Simon UZENAT a donné pouvoir à Marylène CONAN
Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Françoise FOURRIER
Franck POIRIER a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI

Ont été excusés :

GRAND-CHAMP

: Moran GUILLERMIC

SAINT-NOLFF

: Eric ANDRIEU

SENE

: Anthony MOREL

VANNES

: Mohamed AZGAG - Latifa BAKHTOUS

Le Président,
David ROBO



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2023

COMMANDE PUBLIQUE

REALISATION D'UNE « ENQUETE MOBILITE CERTIFIEE CEREMA » A L'ECHELLE DU TERRITOIRE DU GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION

MARCHE N° 2023.079

ATTRIBUTION

Monsieur Denis BERTHOLOM présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises a été lancée le 5 mai 2023, selon une procédure d'appel d'offre ouvert soumise aux dispositions des L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique pour la réalisation d'une « enquête mobilité certifiée CEREMA » à l'échelle du territoire du Golfe du Morbihan - Vannes agglomération.

A l'issue de la consultation, 2 offres ont été réceptionnées dans les délais impartis.

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 27 juin dernier, a attribué le marché à la société ALYCE SAS pour un montant de 141 120 € HT.

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, il vous est proposé de :

- *d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec la société nommée ci-dessus ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier, après attribution par la Commission d'Appel d'Offres ;*
- *de solliciter toutes subventions pour la réalisation de ces prestations, le cas échéant ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Monsieur Le Président,

David ROBO



La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

